



Commission du personnel
(collège des autres membres
du personnel)



16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3
tél: +41(0)22 818 03 00 - fax: +41(0)22 818 03 99
courriel: sit@sit-syndicat.ch - www.sit-syndicat.ch

Syndicat des Services Publics - Genève



6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85
www.sspge.ch



Résolution de l'Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève du 28 septembre 2017

L'Assemblée générale du personnel (AG) est inquiète du projet de budget 2018 avec le risque de se trouver une année supplémentaire en 12^{ème} provisionnels. Chaque année, des coupes budgétaires sont votées avec des conséquences sur les conditions de travail du personnel, alors que la Ville de Genève présente des bonis aux comptes de plusieurs dizaines de millions de francs. Cette situation affecte le fonctionnement de l'administration municipale.

L'AG constate que les négociations sur les dispositions transitoires du Statut du personnel, relatives au plan d'encouragement au départ à la retraite anticipée (PLEND) et à la cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles, sont gelées dans l'attente du catalogue des fonctions toujours pas finalisé. Elle constate que, les négociations préalables entre le Conseil administratif et les organisations représentatives du personnel sont pratiquement inexistantes. Les partenaires sociaux sont mis devant des faits accomplis car le Conseil administratif publie des directives d'application sans consultation ni négociation préalable et se borne à nous en informer ultérieurement. Ceci est en violation de l'article 18 du Statut. Cela contrevient au partenariat social exemplaire tant vanté par notre employeur.

Elle constate que, dans le cadre des discussions sur la nouvelle répartition des tâches entre le Canton et la Ville de Genève, il est envisagé d'externaliser à terme le personnel du Grand Théâtre de Genève, de la Bibliothèque de Genève, de la Bibliothèque musicale, de la Bibliothèque de la Villa La Grange, du Centre d'iconographie genevoise, et de l'Institut et Musée Voltaire (BGE). Pour le Grand Théâtre de Genève (GTG) vers la Fondation du Grand Théâtre de Genève. Pour les autres institutions, vers une nouvelle Fondation à créer en partenariat avec l'Université. Cela créera un personnel à deux vitesses pour une même fonction et détériorera gravement les conditions de travail et de retraite du personnel concerné. Un projet de loi et de nouveau Statut de ces institutions sont prévus d'ici à fin 2017 sans négociation préalable. Les organisations du personnel ont demandé au Conseil administratif et à la Fondation du GTG des garanties écrites selon lesquelles il n'y aurait pas d'externalisation du personnel de la Ville de Genève au GTG et à la BGE et donc le maintien du statut du personnel Ville de Genève pour le personnel actuel et futur de ces institutions et la préservation de la CAP-Prévoyance. Nous restons sans réponse à ce jour.

En conséquence, l'Assemblée générale du personnel:

- Demande au Conseil administratif de déposer un projet de budget, et au Conseil municipal de voter un budget, qui respecte les mécanismes salariaux, les conditions de travail prévus par le Statut du personnel, la possibilité de remplacer les collègues absent-e-s, l'engagement des 3 postes manquant au SIS, ainsi que les moyens de mettre en œuvre le nouveau catalogue des

fonctions et la caisse de retraite pour celles et ceux qui ne peuvent pas bénéficier de la CAP-Prévoyance.

- Exige que le Conseil administratif respecte le partenariat social, avant toute nouvelle décision liée aux changements de conditions de travail du personnel et réanime les négociations sur les dispositions transitoires du Statut du personnel (PLEND-fonctions pénibles) avant d'entamer un quelconque nouveau projet.
- Demande l'ouverture d'une véritable négociation :
 - sur les modalités de mise en œuvre du catalogue des fonctions types
 - sur la directive relative aux places de stationnement avant son entrée en vigueur.
- Décide de se mobiliser pour combattre toute forme d'externalisation du personnel de l'Administration municipale, en premier lieu celui du Grand Théâtre de Genève, de la Bibliothèque de Genève, de la Bibliothèque musicale, de la Bibliothèque de la Villa La Grange, du Centre d'iconographie genevoise, et de l'Institut et Musée Voltaire.

Première étape : **rassemblement du personnel de la Ville de Genève le mardi 10 octobre 2017 à 18h45 devant l'Opéra des Nations (40 avenue de France) contre l'externalisation du personnel de l'administration municipale travaillant au Grand-Théâtre de Genève**

Deuxième étape : sans réponse satisfaisante à brève échéance, d'appeler à d'autres mesures de luttes qui seront décidées dans le cadre d'une nouvelle AG du personnel.

Genève, le 28 septembre 2017